



## Étude sur les besoins en main-d'œuvre au sein des communautés francophones et acadiennes

# FAITS SAILLANTS

### Le pourquoi de l'étude

---

L'intérêt d'obtenir des informations de qualité est devenu évident à la lumière des répercussions de la pandémie sur l'économie canadienne et sur le marché du travail.

### Les objectifs du projet

---

1. Déterminer les besoins de main-d'œuvre des communautés francophones en situation minoritaire (CFSM) ;
2. Permettre aux CFSM de mieux se positionner dans les secteurs économiques et de mieux s'insérer dans les stratégies fédérales de relance économique ;
3. Fournir aux parties prenantes concernées des CFSM ainsi qu'aux gouvernements des données probantes pouvant appuyer les stratégies et les initiatives à mettre en œuvre pour favoriser et soutenir la relance économique.

### Ce que nous avons étudié

---

- ❖ Les interactions et les relations entre l'offre et la demande de main-d'œuvre dans les domaines d'activité économique prioritaires
- ❖ Les industries principales des CFSM
- ❖ Les caractéristiques démographiques du bassin de main-d'œuvre dans ces communautés
- ❖ La contribution des groupes tels que les jeunes, les femmes et la population immigrante
- ❖ Les pénuries de main-d'œuvre observées dans les industries principales

### Ce que nous avons découvert

---

#### *Sur les industries principales et le profil linguistique de la main-d'œuvre*

- ❖ Les industries principales dans les CFSM incluent le tourisme, l'éducation de la petite enfance, l'éducation primaire, secondaire et postsecondaire, la construction, la culture, les services de santé, le commerce de détail ainsi que les administrations publiques. À part cette dernière industrie, toutes connaissent des pénuries.

- ❖ Deux facteurs expliquent les importantes pénuries de main-d'œuvre qui sont à prévoir, soit le vieillissement de la population francophone (selon la variable de la première langue officielle) et le départ de travailleurs à la retraite.
- ❖ **Pourtant**, lorsqu'on étudie la main-d'œuvre francophone de l'ensemble des CFSM au pays selon sa capacité à soutenir une conversation en français le portrait qui se dégage est celui d'une population plutôt jeune :
  - les deux tiers des francophones selon cette définition sont âgés de 25 à 54 ans et environ 20 %, de 15 à 24 ans
  - environ 69 % ont obtenu un diplôme collégial ou un baccalauréat ou ont fait des études supérieures
  - plus de la moitié (55 %) n'utilisent pas le français au moins régulièrement au travail

### ***Sur la participation des personnes d'origine immigrante***

- ❖ Parmi la main-d'œuvre francophone (connaissance du français) des industries principales des CFSM, le pourcentage des personnes d'origine immigrante oscille entre 12 % dans l'industrie de la construction et 22 % dans l'éducation postsecondaire.
- ❖ Comparativement aux personnes nées au Canada, l'écart de salaire pour les personnes immigrantes varie de 8 % à 25 % selon l'industrie. Dans le cas des personnes immigrantes ayant fait des études au Canada, on estime que l'écart de salaire est de 20 % durant la première année de travail et qu'il chute à 5 % après 5 ans.
- ❖ Les personnes d'origine immigrante font face à de nombreuses barrières entravant leur accès au marché du travail, dont la dévaluation des diplômes, les barrières à la reconnaissance des diplômes étrangers et de l'expérience de travail acquise à l'extérieur du pays, le manque d'expérience de travail au Canada et des lacunes concernant la maîtrise des langues officielles, ce qui signifie que plusieurs se retrouvent parfois dans des emplois alimentaires précaires et à faible salaire.
- ❖ Par ailleurs, la discrimination des personnes immigrantes racisées a été documentée, illustrée par des obstacles entravant l'accès à l'emploi ou par un accès plus limité au crédit et au financement. Enfin, l'absence de réseaux professionnels est aussi une barrière ayant été documentée.

### ***Sur la participation des jeunes et des femmes***

- ❖ Les jeunes représentent une partie importante des travailleurs francophones dans l'industrie du tourisme (48 %) et du commerce de détail (43 %)
- ❖ les femmes représentent plus de 60 % des travailleuses et travailleurs francophones dans la plupart des industries principales (à l'exception de la construction et des administrations publiques, où elles représentent respectivement 12 % et 53 %).
- ❖ Même si les pénuries de main-d'œuvre qui touchent les industries principales sont bien documentées, à ce jour, les besoins de main-d'œuvre n'ont pas été quantifiés. **L'absence de la langue comme dimension d'analyse dans la production de données sur le marché du travail entraîne un manque d'information.**

## Ce que nous recommandons

---

### ***En matière de données :***

- ❖ L'inclusion de questions linguistiques dans des enquêtes récurrentes réalisées régulièrement par Statistique Canada telles que l'Enquête sur la population active (EPA), l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH), l'Enquête sur les postes vacants et les salaires (EPVS), ainsi que les Statistiques de l'assurance emploi (SAE)
- ❖ L'inclusion de la langue comme dimension d'analyse dans des études visant à quantifier les pénuries de main-d'œuvre dans des industries particulières.

### ***En matière de stratégies :***

- ❖ La mise en place par le gouvernement fédéral, en collaboration avec les provinces et territoires, de politiques spécifiques fondées sur des données probantes pour remédier aux pénuries de main-d'œuvre francophone et bilingue dans divers secteurs économiques (tourisme, petite enfance, éducation primaire, secondaire et postsecondaire, construction, culture, services de santé, commerce de détail).
- ❖ Le déploiement, par le gouvernement fédéral, de programmes spécifiques de promotion et de recrutement, afin de permettre d'augmenter substantiellement l'immigration francophone dans les secteurs économiques avec des pénuries de main-d'œuvre.
- ❖ Une collaboration accrue entre le gouvernement fédéral, les provinces, les territoires et les ordres professionnels pour accélérer et simplifier la reconnaissance des acquis et des titres de compétences étrangers pour faciliter l'accès des immigrants et immigrantes francophones au marché du travail.
- ❖ Une offre accrue de formations initiales et continues adaptées aux secteurs économiques prioritaires pour recruter et retenir une main-d'œuvre qualifiée et outillée pour travailler en français.
- ❖ Que le gouvernement fédéral investisse fortement dans les infrastructures et des programmes spécifiques qui permettent des solutions intégrées à la sous-participation de populations comme les jeunes, les femmes et les personnes immigrantes au marché du travail. Cette approche intégrée devra favoriser la création de liens entre les établissements d'enseignement, les organismes de services communautaires, les organismes de développement économique et les employeurs.